



Journée de grève éducation

23 septembre 2021

Prise de parole de la FSU 11

Depuis 18 mois, malgré des conditions de travail fortement dégradées et au prix parfois d'un grand épuisement professionnel, les personnels permettent au service public d'Éducation de « tenir » bon et de remplir sa mission. Depuis 18 mois, la FSU fait des propositions pour permettre un meilleur fonctionnement de l'école, malgré la crise sanitaire. Or, une nouvelle fois, la rentrée se fait en mode dégradé au plan sanitaire, et sans véritable préparation de la part des ministres, avec une publication du nouveau protocole sanitaire le jour de la rentrée! Quel mépris pour les personnels et pour la jeunesse !

L'application pratique de certaines dispositions ne semble pas avoir été anticipée. Ainsi, l'intégration des psychologues de l'Éducation Nationale aux catégories concernées par la vaccination obligatoire ignore totalement la réalité de leurs missions. De même, les dispositions liées au passe sanitaire dans les lieux culturels et les installations sportives vont créer des inégalités inacceptables et absurdes. Comment comprendre que le passe sanitaire soit demandé pour des installations sportives en extérieur (alors qu'à l'extérieur, le risque de transmission est très faible) et que les cours d'EPS aient donc lieu à l'intérieur, dans des lieux forcément moins ventilés, et où toutes les activités ne sont pas possibles ! Depuis le début de la crise sanitaire, le ministre Blanquer n'a cessé de répéter : « Nous sommes prêts, nous sommes prêts ! » mais sans jamais donner les moyens aux personnels et aux élèves d'être réellement protégés. L'état des fenêtres ne permet pas toujours d'aérer correctement les salles et les capteurs de CO2 sont trop rares pour pouvoir faire des diagnostics corrects. Et évidemment, des classes surchargées ne permettent pas d'assurer la distanciation sociale !

Car disons-le clairement, si la crise sanitaire a révélé les carences de l'école, ce sont les choix politiques qui les ont aggravées. Dans les collèges, les classes de 30 ou même 31, ne sont plus rares, et dans les lycées, c'est la barre des 35 élèves qui est régulièrement dépassée ! Dans les écoles aussi, on peut trouver des classes très chargées, y compris en maternelle. Le ministre Blanquer fait comme si de rien n'était, comme s'il n'y avait pas eu les mois de fermetures des écoles et des établissements en 2020, comme si les lycées n'avaient pas appliqué la demi-jauge l'an dernier. Les élèves les plus fragiles sont celles et ceux qui pâtissent le plus de cette triste logique comptable, qui a même conduit à supprimer une bonne partie des postes en RASED et à mutualiser les AESH au sein des PIAL. On utilise le volume horaire d'accompagnement des enfants en situation de handicap comme une variable d'ajustement : les AESH accompagnent de plus en plus d'enfants et chacun d'entre eux reçoit de moins en moins d'accompagnement. De plus les AESH, qui représentent 10 % des effectifs du Ministère de l'Éducation nationale, et sont à 90 % des femmes, continuent d'être maintenues dans un statut précaire : il faut créer un statut de fonctionnaire pour les AESH, et faire les recrutements qui permettront de répondre aux besoins d'accompagnement.

Enfin, le ministre Blanquer se targue d'être celui qui a fait le plus pour la rémunération des enseignants, alors que les primes issues de Grenelle laissent de côté une majorité des personnels et sont loin de compenser les pertes dues à l'inflation. C'est la question de l'attractivité du métier qui est en cause ! Aujourd'hui, c'est à Pôle Emploi que l'Académie de Montpellier va chercher des professeurs pour les collèges et les lycées : 7 offres ont été publiées pour le département de l'Aude.

Dans les collèges et les lycées, il faut aussi que les AED, à qui on a beaucoup demandé ces dernières années, et qui sont essentiels dans les établissements, soient en nombre suffisant, et il faut revoir leur statut pour leur permettre de sortir de la précarité.

Les personnels demandent des moyens, mais Blanquer et toute la Macronie préfère s'attaquer aux cadres statutaires et réglementaires. Ainsi, avec la loi Rilhac ou l'expérimentation marseillaise, ils veulent faire du directeur d'école le supérieur de ces collègues. Mais ce n'est pas cela que les directeurs et directrices d'école demandent. Ils et elles demandent du temps de décharge et des personnels administratifs qui permettent de faire face à leur charge de travail. Ils et elles demandent des locaux qui permettent de travailler

et d'accueillir les élèves en toute sécurité ! Dans les lycées généraux et technologiques, on demande à chaque établissement de faire son projet local d'évaluation pour un baccalauréat qui ressemble de moins en moins à un examen national ! Nous demandons toujours l'abandon du contrôle continu et le retour à des épreuves terminales, nationales et anonymes, qui garantissent l'égalité sur tout le territoire ! Et pour la voie professionnelle, le ministre Blanquer préfère subventionner le patronat via des aides à l'apprentissage, nous demandons que la formation professionnelle sous statut scolaire, aussi bien que l'enseignement agricole public, ait les moyens nécessaires à son fonctionnement !

Nous sommes donc ici pour affirmer que l'Éducation Nationale a besoin d'un plan d'urgence pour le service public d'éducation, avec des recrutements, des revalorisations salariales, et des investissements. Nous allons aller le dire à la DSDEN tout à l'heure ! Et nous serons aussi mobilisés le mardi 5 octobre dans le cadre de la journée de mobilisation interprofessionnelle public-privé et le mardi 19 octobre pour les AESH !